

## VIE PROFESSIONNELLE

**L'horlogerie française au cœur de MICRONORA et du Micro&Nano Event 2024**

**Atelier Export Francéclat : le marché indien du luxe**

**CANADA : Référencez votre marque sur le site internet : WatchDNA**

**Un micro-entrepreneur doit-il payer la cotisation foncière des entreprises (CFE) ?**

**Actions techniques de Francéclat :**

- **Tribofinition : recommandations pour une exploitation quotidienne performante**
- **Polissage électrolytique des métaux précieux : potentiels et prérequis de réussite**
- **Chocs de faible intensité : testez vos produits**
- **Mise à jour de la base de données des mouvements de montres**

**REACH - Restriction de l'acide undécafluorohexanoïque (PFHxA), ses sels et des substances apparentées**

**REACH - Identification de substances extrêmement préoccupantes**

## LE TEMPS DES ADHÉRENTS

**Pierre Lannier dévoile sa nouvelle identité de marque**



## BRÈVES HORLOGÈRES

**ABP CONCEPT : SPÉCIALISTE DU BRACELET MONTRE SUR-MESURE**

**AIRAIN : UNE LÉGENDE QUI RENAÎT**

**DEPANCEL : L'ALLURE CHRONOGAPHE MÉCA-QUARTZ 36 MM**

**LAPS x KEITA MORI**

**PEQUIGNET : LA ROYALE TOURBILLON**

**WE LOVE WATCHES 2024 : LE RENDEZ-VOUS DES TENDANCES HORLOGÈRES**

# VIE PROFESSIONNELLE

## L'horlogerie française au cœur de MICRONORA et du Micro&Nano Event 2024



France Horlogerie a connu une semaine particulièrement riche dans le cadre du salon Micronora, le salon international des microtechniques qui s'est tenu à Besançon du 24 au 27 septembre derniers.

France Horlogerie était partenaire à cette occasion de la 14<sup>e</sup> édition du Micro & Nano Event organisé les 26 et 27/09 dans le cadre de Enterprise European Network par la CCI Bourgogne Franche-Comté.

Cet événement a été une opportunité unique de rencontrer de nouveaux acteurs industriels et d'assister à des pitches très instructifs afin de renforcer les coopérations avec la chaîne de valeur, essentielles à la stratégie de réindustrialisation de la filière horlogère portée par notre organisation.

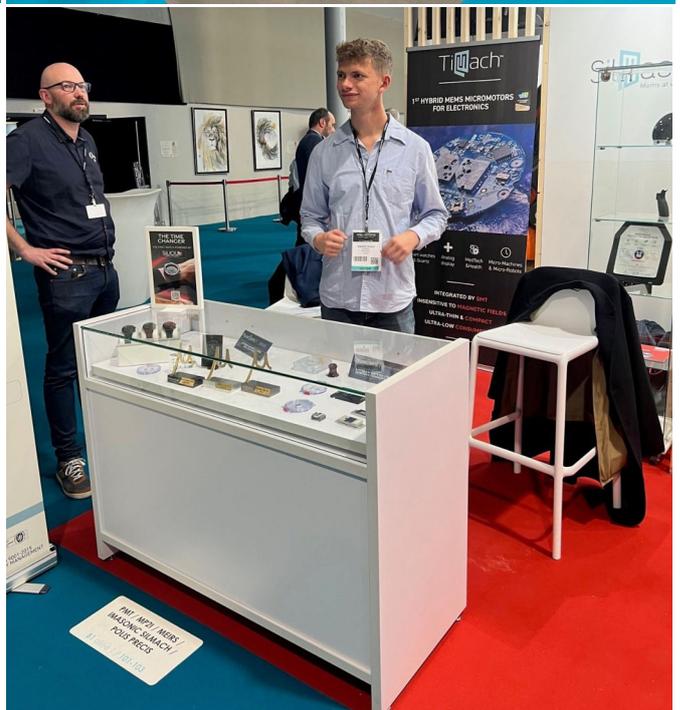
Cet événement unique a également été ponctué d'une belle soirée professionnelle dans les ateliers d'UTINAM Besançon organisée avec la CCI et Grand Besançon Métropole - Grand Besançon développement et marquée par des ateliers pratiques de découvertes de l'histoire et des savoir-faire horlogers.

A l'occasion de ses 70 ans, Micronora a organisé une grande exposition rétrospective sur son histoire et celle de l'horlogerie dans la région, que France Horlogerie a accompagné et à laquelle plusieurs marques horlogères ont apporté leur concours (LIP dessine le temps, SMB Horlogerie, Hegid, UNDF, Apose.official).



# VIE PROFESSIONNELLE

De nombreux membres de France Horlogerie ont par ailleurs fait rayonner sur le salon l'excellence de l'industrie française de fabrication de composants et d'équipements horlogers, tels qu'Alliance MIM, CHEVAL FRERES, FRALSEN, TBRP GROUP, SilMach (lauréat d'un Micron d'or) et Laser Cheval (mention spéciale du jury).



# VIE PROFESSIONNELLE

.....

France Horlogerie a enfin participé au Conseil d'Administration élargi de l'UIMM dont elle est membre, qui s'est réuni notamment autour des 2 lauréats en mécatronique de Worldskills 2024 (WorldSkills France) Raphaël Carvalho et Sébastien Lacroix, originaires de la Région Bourgogne-Franche-Comté.



# VIE PROFESSIONNELLE

---

## Atelier Export Francéclat : le marché indien du luxe

Francéclat organise un atelier Export en **visio, vendredi 18 octobre de 9h00 à 10h30**, auquel France Horlogerie participera, sur le marché indien du luxe. Il affiche une croissance très rapide en Asie et cette tendance devrait s'accroître avec une croissance annuelle à deux chiffres jusqu'en 2030 (Sources : Barclays) :

### Au programme :

- ✓ **Le marché du luxe en Inde** - Intervenant : David Rifka, Business France
- ✓ **Panorama des secteurs de l'horlogerie et de la bijouterie en Inde** - Intervenant : Sophie Busonera, Business France
- ✓ **Présentation de l'opération "French Luxury Experience"**, organisée par Business France, en partenariat avec Francéclat - Intervenant : Marilyne Houbani, Business France

### La "French Luxury Experience", c'est quoi ?

A l'occasion de la Fashion Week indienne de Lakme et du symposium du luxe de Mumbai, Business France vous propose d'exposer vos collections et de rencontrer des partenaires potentiels indiens : retailers indiens (Reliance Brands, Tata Trent, Aditya Birla Retail, etc.), plateformes e-commerce de luxe (Ajioluxe de Reliance, Tatacliq luxury du groupe TATA, Nykaa luxury, etc.)...

Date : **du 11 au 14 mars 2025** - Lieu : **Mumbai**

Pour tout renseignement : [gadam@francehorlogerie.fr](mailto:gadam@francehorlogerie.fr)

# VIE PROFESSIONNELLE

---

## **CANADA : Référencez votre marque sur le site internet : WatchDNA**

**Northern Watch Services**, fondée par Thomas Sandrin, **offre l'opportunité aux marques horlogères membres de France Horlogerie de se référencer gratuitement sur leur site internet [WatchDNA](#).**

L'objectif de la plateforme est de **connecter un réseau de Bijoutiers-horlogers avec des amateurs d'horlogerie** notamment de :

- Bâtir une communauté dynamique où les utilisateurs peuvent découvrir de nouvelles marques et se connecter avec des [bijoutiers locaux](#) passionnés par les montres et leurs histoires.
- Créer une communauté où les utilisateurs peuvent découvrir de nouvelles marques et se connecter directement avec elles, leurs partenaires de vente au détail autorisés, et les [passionnés de montres](#).
- Sensibiliser les visiteurs à propos des montres, en offrant des [articles](#), des communications de marques, et des éditoriaux pour une expérience riche.
- Offrir une plateforme pour que les passionnés de montres publient et partagent leurs articles et comptes [Instagram](#), avec des opportunités d'être mis en avant sur notre site et nos réseaux sociaux.

Quelques mots sur l'entreprise et le fondateur : Fort de plus de 15 ans d'expérience dans l'industrie des montres et des bijoux, Thomas Sandrin décide de lancer Northern Watch Services Inc., une agence 360° dédiée à fournir aux bijoutiers et aux marques de luxe une expertise sectorielle afin d'améliorer leur présence en ligne et lors d'activations en personne au Canada.

Pour tout renseignement : [gadam@francehorlogerie.fr](mailto:gadam@francehorlogerie.fr)

# VIE PROFESSIONNELLE

---

## Un micro-entrepreneur doit-il payer la cotisation foncière des entreprises (CFE) ?

### Quel micro-entrepreneur doit payer la CFE ?

Un micro-entrepreneur (ou « *auto-entrepreneur* ») doit payer la **cotisation foncière des entreprises (CFE)** dans les mêmes conditions que tout entrepreneur individuel ou société.

Toutefois, le micro-entrepreneur est **exonéré de CFE** s'il exerce certaines activités, notamment :

- Artisan
- [Artiste-auteur](#) (à l'exception des auteurs de logiciels)
- [Vendeur à domicile indépendant \(VDI\)](#)
- Propriétaire qui loue une partie meublée de son habitation
- Sportif
- Exploitant agricole
- Pêcheur.

Par ailleurs, le micro-entrepreneur qui ne dispose **d'aucun local** et dont le chiffre d'affaires annuel **ne dépasse pas 5 000 €** est exonéré de CFE.

### À noter

La liste complète des exonérations de CFE est consultable sur la [fiche dédiée](#).

### Comment demander une exonération de CFE pour la première année d'activité ?

Le micro-entrepreneur est **exonéré du paiement de la CFE la première année d'activité**, quel que soit la date d'ouverture de l'exercice de création. Il n'a rien à payer.

Pour en bénéficier, il doit effectuer, au service des impôts des entreprises, une déclaration 1447-C-SD (dite déclaration initiale) **avant le 31 décembre** de l'année de début d'activité.

[Déclaration initiale 1447-C-SD \(CFE\)](#)

### Où s'adresser ?

[Service des impôts des entreprises \(SIE\)](#)

### À noter

L'année suivant celle de la création (1<sup>ère</sup> année d'imposition), le micro-entrepreneur bénéficie d'une **réduction de 50 %** de sa base d'imposition à la CFE.

# VIE PROFESSIONNELLE

---

## Comment est calculée la CFE ?

La CFE est calculée différemment selon que le micro-entrepreneur **dispose ou non d'un local** (ou terrain) pour l'exercice de son activité.

### Il dispose d'un local ou terrain

La CFE est calculée par rapport à la [valeur locative des biens immobiliers](#) soumis à la taxe foncière qu'il a utilisés pour exercer son activité professionnelle lors de l'avant-dernière année (année N-2).

**Un taux variable selon la commune** (où le micro-entrepreneur a son principal établissement) est appliqué à la valeur locative pour déterminer le montant de la CFE.

Le montant de l'imposition doit être réglé au plus tard le **15 décembre** de chaque année.

#### Exemple :

Pour calculer la CFE due au titre de 2024, il doit prendre en compte le local commercial utilisé en 2022 pour les besoins de son activité.

En revanche, si la valeur locative du local est trop faible, le micro-entrepreneur doit payer une **cotisation minimum**. Dans ce cas, le montant de la CFE est déterminé **en fonction du chiffre d'affaires** réalisé sur une période de 12 mois (au cours de l'année N-2).

Dans chaque tranche, la base minimum de CFE et le taux applicable varient **selon la commune** dans laquelle le micro-entrepreneur est domicilié. Autrement dit, à chiffre d'affaires égal, 2 entreprises situées dans 2 communes différentes ne paieront pas le même montant de CFE.

### Il exerce depuis chez lui ou chez ses clients

S'il ne dispose d'aucun local et **exerce son activité à domicile** (ou chez ses clients), le micro-entrepreneur est quand même redevable de la CFE. Dans ce cas, le montant de la CFE est déterminé **en fonction du chiffre d'affaires** réalisé sur une période de 12 mois (au cours de l'année N-2).

Dans chaque tranche, la base minimum de CFE et le taux applicable varient **selon la commune** dans laquelle le micro-entrepreneur est domicilié. Autrement dit, à chiffre d'affaires égal, 2 entreprises situées dans 2 communes différentes ne paieront pas le même montant de CFE.

#### À noter

Le [lieu de domiciliation](#) peut correspondre à son **lieu d'habitation** ou à un autre lieu en application d'un contrat de **domiciliation commerciale**.

# VIE PROFESSIONNELLE

 Tableau - Cotisation minimum due en 2024 en fonction du chiffre d'affaires de l'année N-2

Chiffre d'affaires réalisé en N-2	Base minimum de CFE due en 2024 (selon la commune)	Base minimum de CFE due en 2025 (selon la commune)
Entre 5 001 € et 10 000 €	Entre 237 € et 565 €	Entre 243 € et 579 €
Entre 10 001 € et 32 600 €	Entre 237 € et 1 130 €	Entre 243 € et 1 158 €
Entre 32 601 € et 100 000 €	Entre 237 € et 2 374 €	Entre 243 € et 2 433 €
Entre 100 001 € et 250 000 €	Entre 237 € et 3 957 €	Entre 243 € et 4 056 €
Entre 250 001 € et 500 000 €	Entre 237 € et 5 652 €	Entre 243 € et 5 793 €
À partir de 500 001 €	Entre 237 € et 7 349 €	Entre 243 € et 7 533 €

## À savoir

Le micro-entrepreneur est exonéré de cotisation minimum si son chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas **5 000 €**. Si le montant de son chiffre d'affaires a été calculé sur une période de moins de 12 mois, ce montant sera recalculé sur 12 mois.

Source : Bercy Infos Entreprises n° 427 du 03/10/2024

# VIE PROFESSIONNELLE

---

## Actions techniques de Francéclat

Accélérer les étapes de finition est un enjeu fort, d'autant plus grand quand il y a des tensions sur les volumes et la disponibilité de la main d'oeuvre. Les deux solutions - tribofinition et polissage électrochimique - pour lesquelles Francéclat propose aux entreprises un accompagnement et des méthodes pour en optimiser l'utilisation font l'objet de deux nouvelles notes techniques.

### **Tribofinition : recommandations pour une exploitation quotidienne performante**

L'efficacité des machines de tribofinition les rend indispensables pour absorber la quantité de production actuelle. Elles permettent d'épauler les polisseurs dans leurs tâches de préparation des surfaces pour recentrer leur valeur ajoutée sur le réparé et l'avivage qui donne l'éclat final aux bijoux.

L'enjeu important de pérennisation du savoir-faire des entreprises et de l'adaptabilité de leur process d'une collection à l'autre passe par la création d'une bibliothèque des gammes de tribofinition. Les 8 étapes de la méthode proposée permettront aux ateliers de la définir rapidement et efficacement en partant de gammes existantes le cas échéant.

Pour réaliser ce travail, il convient de se saisir du concept d'outil de tribofinition présenté. Les familles de machines, les mouvements différents et l'ensemble des caractéristiques des médias (forme, dimension, composition, abrasivité) peuvent générer une multitude de possibilités qui vont agir avec leurs spécificités propres sur les pièces. Ainsi, chaque modification d'un des éléments cités va engendrer un nouvel outil avec des nouvelles spécificités. C'est avec cette considération que les présentations des familles de médias et de machines réalisées dans les premières parties de cette note sont pertinentes pour toute personne destinée à créer une gamme de tribofinition. Les conseils prodigués et les exemples appliqués de gamme illustrés sur un solitaire, un bracelet jonc et une bague pavée multi-rangs donneront au lecteur une base à partir de laquelle il pourra démarrer son travail.

Les zones d'ombre résiduelles des cycles machines nécessitent une attention particulière. Leur localisation peut être identifiée simplement par un premier cycle machine et leur traitement spécifique nécessitera une approche adaptée, qu'elle soit un complément de préparation manuelle ou une évolution de la gamme machine, axée bien souvent sur l'évolution des géométries de médias.

Afin que la note technique publiée soit exploitée quotidiennement en atelier, l'annexe 1 recense les problématiques les plus courantes et leurs solutions. C'est le cas des problèmes de bols secs de machine à fond tournant qui se bloquent ou encore des pièces pas assez brillantes ou présentant des chocs en sortie de machine.

Les personnes intéressées par la note technique n° 24.2003 peuvent la télécharger à partir de l'extranet de Francéclat (<https://extranet.franceclat.fr/login> \ Vos outils \ Performance industrielle \ Notes techniques).

Source : Tech Infos Francéclat n° 84 - septembre 2024

# VIE PROFESSIONNELLE

---

## **Polissage électrolytique des métaux précieux : potentiels et prérequis de réussite**

Alors que le polissage mécanisé de type abrasif, tel que la tribofinition, est bien implanté dans les ateliers de nos secteurs d'activité, le polissage électrolytique commence pour sa part à se démocratiser.

Cependant, la répétabilité de ce dernier procédé est souvent critiquée et son utilisation s'en trouve réduite alors même que l'électropolissage a pour avantage d'avoir des temps de cycles courts s'il est comparé aux méthodes de finition plus classiques. De plus, l'accessibilité des différentes parties des pièces est plus complète : les potentielles zones d'ombre dues à la géométrie des pièces, qui ne peuvent pas être polies en tribofinition, peuvent au contraire être polies par ce procédé. L'arrondissement des arêtes est également très faible.

Francéclat a ainsi décidé de mener une étude approfondie sur le polissage électrolytique, pour caractériser l'efficacité de cette technologie via la qualité sortante des bijoux, d'une part, et la rapidité du procédé, d'autre part. Le but est d'apporter un appui théorique et technique permettant à terme l'utilisation optimale de ce procédé sans nécessiter de connaissance en chimie ou une expérience de plusieurs années.

Les résultats de l'étude menée sur une machine Koras sont présentés dans la note technique n° 24.2004. Elle comporte une méthode permettant de déterminer les paramètres optimaux (densité de courant, temps de traitement), présente le phénomène de texturation qui peut être observé après un polissage électrolytique ainsi que l'impact de ce mode de polissage sur les gravures laser ou sur la dureté d'un alliage d'or 750 millièmes. L'influence de différents électrolytes est mise en avant. La note présente également les problèmes qui peuvent être rencontrés.

Francéclat propose des accompagnements sur ce procédé sous forme de prestations sur devis qui peuvent s'articuler de différentes manières :

- le développement de gammes sur un produit pouvant être transférées et adaptées en production ;
- l'accompagnement à l'utilisation du procédé, chez Francéclat sur leurs machines ou sur votre site ;
- l'accompagnement à la mise en route d'une machine et les premiers essais ;
- la mise en place de gammes complètes de finition ;
- des échanges théoriques et pratiques sur le procédé.

Les personnes intéressées par la note technique n° 24.2003 peuvent la télécharger à partir de l'extranet de Francéclat (<https://extranet.franceclat.fr/login> \ Vos outils \ Performance industrielle \ Notes techniques).

Source : Tech Infos Francéclat n° 84 - septembre 2024

# VIE PROFESSIONNELLE

---

## Chocs de faible intensité : testez vos produits

Francéclat s'est équipé d'une nouvelle machine automatique permettant de réaliser des chocs de faible intensité pour caractériser les produits d'horlogerie ou de bijouterie.

Elle peut notamment être utilisée pour contrôler la résistance des mouvements et des montres quartz et mécaniques conformément aux méthodes décrites dans les normes NF S81-550 « Méthode de contrôle de la qualité des montres à quartz » et NF S81-513 « Méthode pratique de contrôle de la qualité des montres à ancre empierrée » en appliquant des chocs d'intensités de 100g et de 500g (g étant l'accélération de la pesanteur valant  $9,81 \text{ m/s}^2$ ).

Les montres à tester sont fixées sur le chariot de la machine. Cette dernière délivre des chocs verticaux par la chute du chariot qui heurte une enclume.

La chute est suivie d'un changement brusque de direction (vers le haut) provoquant un changement rapide de vitesse (une décélération), ce qui crée l'impulsion du choc. Celle-ci a une forme demi-sinusoidale d'une intensité choisie (100g ou 500g) et d'une durée voisine de la milliseconde.

La machine est paramétrable : le nombre, la fréquence et l'intensité des chocs peuvent être modifiés. En liaison avec un PC, un logiciel permet de vérifier et d'étalonner l'intensité des chocs.

Elle peut également être utilisée pour tester la résistance aux chocs des composants horlogers (ex : tenue des index ou des stickers sur les cadrans) ou des produits de bijouterie comme par exemple, la tenue des pierres précieuses serties sur des bagues ou des bracelets.

Source : Tech Infos Francéclat n° 84 - septembre 2024

## Mise à jour de la base de données des mouvements de montres

La base de données de mouvements de montre a pour but de vous donner un accès simplifié aux caractéristiques techniques des principaux mouvements présents sur le marché.

Ces informations sont recueillies auprès des fabricants de mouvements et, pour certaines références, des mesures sont effectuées par Francéclat sur des mouvements échantillons. Elle est régulièrement mise à jour et compte au mois de septembre 1 234 mouvements.

Cet outil numérique est accessible sur l'extranet de Francéclat (<https://extranet.franceclat.fr/login> \ Vos outils \ Performance industrielle \ Mouvements de montres).

Source : Tech Infos Francéclat n° 84 - septembre 2024

# VIE PROFESSIONNELLE

---

## **REACH - Restriction de l'acide undécafluorohexanoïque (PFHxA), ses sels et des substances apparentées**

Le règlement n°2024/2462 de la Commission européenne visant à restreindre l'utilisation de l'acide undécafluorohexanoïque (PFHxA), de ses sels et des substances apparentées a été publié au Journal Officiel de l'Union Européenne le 20 septembre.

Certaines substances apparentées aux PFHxA se trouvant dans les épilames utilisées dans le secteur de l'horlogerie, la filière a participé à l'ensemble des consultations menées sur le sujet afin de demander avec succès une dérogation pour cette utilisation en l'absence de produit de substitution techniquement satisfaisant et eu égard aux risques extrêmement faibles d'exposition pour le consommateur et de rejet dans l'environnement.

La Commission a en effet décidé de limiter la restriction à certaines applications et les épilames ne figurent pas dans le champ d'application du règlement.

Seuls sont concernés désormais :

- les textiles, les cuirs, les fourrures et peaux dans les vêtements et accessoires connexes - dont vraisemblablement les bijoux et bracelets de montres - destinés au grand public ;
- les chaussures destinées au grand public ;
- les papiers et cartons utilisés comme matériaux destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires relevant du champ d'application du règlement (CE) no 1935/2004 ;
- les mélanges destinés au grand public ;
- certains produits cosmétiques ;
- et certaines mousses anti-incendies.

Ainsi, dans ces produits, l'acide undécafluorohexanoïque (PFHxA), ses sels et des substances apparentées, ne doivent pas être mis sur le marché, ou utilisés, à une concentration égale ou supérieure à 25 ppb (parties par milliard) pour la somme du PFHxA et de ses sels, ou à 1 000 ppb pour la somme des substances apparentées au PFHxA, mesurées dans un matériau homogène.

Des délais de mise en application différents sont appliqués en fonction des utilisations. Dans le cas des textiles, cuirs, fourrures et peaux dans les accessoires connexes destinés aux publics ainsi que dans les chaussures par exemple un délai de 2 ans est accordé.

Un guide précisant le champ d'application est en cours d'élaboration. Dans le projet du guide, les **épilames ne sont effectivement plus concernés mais les bijoux et les bracelets de montre sont explicitement mentionnés** car ils font partie des textiles, cuir, fourrures et peaux pour l'habillement et les accessoires connexes destinés au grand public.

Source : Tech Infos Francéclat n° 84 - septembre 2024

# VIE PROFESSIONNELLE

## REACH - Identification de substances extrêmement préoccupantes

Les substances qui peuvent avoir des effets graves et souvent irréversibles sur la santé humaine et l'environnement peuvent être identifiées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC). Dans ce cas, elles sont ajoutées à la liste des substances candidates au processus d'autorisation prévu par le Règlement européen REACH.

Ainsi, l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a lancé une consultation publique sur l'introduction des six substances suivantes dans la liste candidate :

- **Acide 6-[(C10-13)-alkyl-(ramifié, insaturé)-2,5-dioxopyrrolidin-1-yl]hexanoïque** (n° CAS 2156592-54-8, n° CE 701-118-1) : utilisé dans les lubrifiants, graisses, fluides pour le travail des métaux ;
- **Thiophosphate de O,O,O-triphényle** (n° CAS 597-82-0, n° CE 209-909-9) : utilisé dans les lubrifiants et les graisses ;
- **Octaméthyltrisiloxane** (n° CAS 107-51-7, n° CE 203-497-4) : utilisé dans la fabrication et la formulation, par les professionnels ou les consommateurs, dans les applications suivantes : cosmétiques, produits de soin, produits pharmaceutiques, produits de nettoyage, revêtements et traitements de surface non métalliques, adhésifs et produits d'étanchéité ;
- **Perfluamine** (n° CAS 338-83-0, n° CE 206-420-9) : utilisé pour la fabrication d'équipements électriques, électroniques et optiques, les machines et les véhicules ;
- **Mélange de triphénylthiophosphate et de dérivés de phényles tertiaires butylés** (n° CAS 192268-65-8, n° CE 421-820-9) : utilisé dans les lubrifiants et graisses ;
- **Phosphite de tris(4-nonylphényle, ramifié et linéaire)** (n° CAS -, n° CE -) : utilisé dans les polymères, adhésifs et produits d'étanchéité, revêtements.

Les substances qui figurent dans la liste candidate et qui seront ensuite sélectionnées pour être soumises à autorisation ne pourront plus être utilisées, sauf lorsqu'une autorisation spécifique aura été accordée par la Commission européenne sur avis du Comité d'analyse socio-économique et du Comité d'analyse des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA).

De plus, les fournisseurs d'articles contenant l'une des substances de la liste candidate à une concentration supérieure à 0.1 % en poids doivent en informer leurs clients. Lorsqu'il s'agit des consommateurs, l'information leur est communiquée sur demande.

Depuis janvier 2021, ils doivent également le notifier dans la base de données SCIP de l'ECHA afin de satisfaire à la directive européenne n° 2018/98/CE sur les déchets pour en informer les consommateurs et améliorer le traitement des déchets.

Pour rappel, Francéclat a élaboré un guide afin d'aider les entreprises à remplir cette base. Les personnes intéressées peuvent en obtenir un exemplaire sur demande à [info@franceclat.fr](mailto:info@franceclat.fr).

La consultation est ouverte jusqu'au 14 octobre 2024 notamment pour fournir des informations relatives à l'identité et les propriétés de chacune des substances. Elle est accessible sur le site de l'ECHA via le lien suivant : <https://echa.europa.eu/fr/substances-of-very-high-concern-identification>

# LE TEMPS DES ADHERENTS

---

## Pierre Lannier dévoile sa nouvelle identité de marque

*Depuis sa création en 1977, Pierre Lannier s'est imposée comme une référence incontournable de l'horlogerie française. Marque emblématique, elle incarne l'élégance et le savoir-faire à la française, se distinguant par sa capacité à allier tradition et modernité dans chacune de ses collections. Ses montres, pensées pour accompagner le quotidien avec style, reflètent un art de vivre moderne, créatif et accessible à tous.*

47 ans après sa création, la maison horlogère a entrepris de faire évoluer son positionnement et son image de marque, pour s'adresser à de nouveaux consommateurs tout en conservant le lien tissé depuis près d'un demi-siècle avec ses clients fidèles.

Fruit d'un an de travail en collaboration avec le studio La Racine, agence spécialisée dans la valorisation des savoir-faire, Pierre Lannier dévoile aujourd'hui fièrement sa nouvelle identité de marque.

### **PUISER DANS UN HÉRITAGE RICHE ET CRÉATIF POUR PROPOSER UNE HORLOGERIE ÉLÉGANTE ET PÉTILLANTE**

Dans ses ateliers localisés en Alsace, la marque a voulu dès l'origine casser les codes traditionnels de l'horlogerie française en explorant de nouveaux langages esthétiques. Ce désir de sortir des sentiers battus s'est traduit par une approche innovante combinant fantaisie et minutie. Pierre Lannier revendique une liberté créative qui reflète la démocratisation du style dans le domaine horloger, pour proposer des montres à la fois élégantes et accessibles, tout en mettant en avant un savoir-faire artisanal.



« Notre approche de l'horlogerie est empreinte des valeurs et de l'élégance française, et fait honneur au style, à la liberté, à la créativité. Nous avons à cœur de faire vivre le savoir-faire horloger français en diffusant la valeur d'un beau design accessible. » Pierre Burgun, dirigeant de Pierre Lannier

# LE TEMPS DES ADHERENTS

---

## UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

Cette démarche a naturellement donné naissance à une nouvelle signature visuelle, aux lignes minimalistes et élégantes, qui réinterprètent les marqueurs existants :

- Le nom « Pierre Lannier » conservé dans sa globalité avec une police modernisée et élégante.
- La mention de Paris préservée pour le lien à la France
- et enfin
- Le monogramme présenté sous la forme d'un sceau pour ancrer fièrement la marque sur le marché horloger et bijoutier



« Pierre Lannier démocratise le beau, en offrant des montres au style inimitable, pour que chacun puisse s'approprier l'élégance à la française. » Studio La Racine

## UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION QUI REFLÈTE L'ESSENCE DE LA MARQUE

Pour donner vie à cette refonte et marquer une véritable rupture, Pierre Lannier a sollicité l'expertise de l'agence parisienne Malherbe pour orchestrer une campagne de communication dédiée.

Celle-ci met à l'honneur celles et ceux qui portent la marque Pierre Lannier qui sera le reflet de son style : Mélina est Pierre, Galaad est Pierre, vous êtes Pierre, ... nous sommes Pierre. Les portraits sont mis en avant dans un univers urbain, créatif et coloré, qui évoque subtilement les valeurs et la signature de la marque.

« Nous avons eu le plaisir de collaborer avec Pierre Lannier pour concevoir une campagne qui reflète l'essence de la marque : diversité, créativité, et style. Pensée comme un moodboard vibrant, cette campagne met en scène non seulement les montres emblématiques de Pierre Lannier, mais aussi un univers lifestyle qui incarne l'esprit parisien – élégant, audacieux et moderne. »

# LE TEMPS DES ADHERENTS



« Pour traduire cette vision, nous avons fait appel à la talentueuse photographe Maia Flore, dont l'univers poétique et coloré s'accorde parfaitement à l'ambiance que nous souhaitons créer. Sa sensibilité artistique a apporté une touche de fraîcheur et de dynamisme, capturant à merveille l'esprit pop et solaire de cette campagne. Le résultat final est un hommage visuel à la diversité des collections Pierre Lannier, un mélange audacieux de couleurs et d'émotions qui redéfinit le nouveau positionnement de la marque : résolument moderne, créatif, et en phase avec son époque. »  
Agence Malherbe

La campagne a été dévoilée en avant-première le 22 septembre lors de la 21<sup>ème</sup> édition des Journées d'Achats, avant d'être déployée en magasins, sur les réseaux sociaux et sur le site de Pierre Lannier.

[#ilssontpierre](#)

**PIERRE LANNIER**  
BP 69  
16, rue du Dossenheim  
Ernolsheim-lès-Saverne  
67702 SAVERNE CEDEX

Tél. +33 3 88 70 39 39

Fax +33 3 88 67 33 55

[commercial@pierre-lannier.fr](mailto:commercial@pierre-lannier.fr)

<https://www.pierre-lannier.com/fr>



## ABP CONCEPT : SPÉCIALISTE DU BRACELET MONTRE SUR-MESURE



Spécialiste du bracelet montre sur-mesure haut-de-gamme depuis bientôt 30 ans, ABP est connu des amateurs d'horlogerie du monde entier pour l'extraordinaire variété des matières, tannages, couleurs, formes et épaisseurs dont il propose plusieurs milliers de combinaisons.

Au début des années 2000, c'est sous l'impulsion de Yann Perrin l'actuel dirigeant, qu'ABP CONCEPT (Atelier du Bracelet Parisien) diversifie largement son offre pour devenir un véritable cabinet de curiosités.

Des centaines de cuirs certifiés CITES en provenance du monde entier étalés à même le comptoir, sur les murs et dans les vitrines attirent une clientèle locale et internationale sensible à la poésie du lieu.

A noter que l'Atelier du Bracelet Parisien complètera à la rentrée sa gamme de cuirs végétaux écoresponsables et végans avec des matières fabriquées à partir de raisins, ananas, bois, liège ou feuilles tropicales !

<https://www.abpconcept.paris/fr>

## AIRAIN : UNE LÉGENDE QUI RENAÎT



Ce modèle préserve les caractéristiques de design authentiques de son prédécesseur, tout en intégrant une technologie de pointe pour une précision et une fiabilité accrues. L'Airain Type 20 témoigne d'une élégance intemporelle et d'une innovation moderne, ce qui en fait une pièce incontournable pour les amateurs de montres et les collectionneurs.

<https://www.airain.com>

« Chez AIRAIN, notre passion pour l'horlogerie nous pousse à faire revivre l'emblématique Type 20, reflétant notre riche héritage et notre dévouement à l'artisanat intemporel ».

L'Airain Type 20 est une réédition de l'emblématique chronographe d'aviateur des années 1950 - conçus à l'origine pour l'armée française -, alliant charme vintage et savoir-faire contemporain. Doté d'un boîtier en acier inoxydable de 39,5 mm, d'un cadran noir avec marqueurs luminescents Super-LumiNova et d'un verre saphir bombé, il est animé par le calibre AM2, un mouvement chronographe à roue à colonnes à remontage manuel. Ce mouvement dispose d'une fonction flyback, permettant aux pilotes de réinitialiser rapidement le chronographe et de démarrer une nouvelle épreuve de chronométrage sans délai. Il dispose d'une réserve de marche de 63 heures et comprend 24 rubis avec protection contre les chocs Incabloc, assurant durabilité et précision.

## DEPANCEL : L'ALLURE CHRONOGRAPHE MÉCA-QUARTZ 36 MM

Nouvelle arrivée dans l'écurie DEPANCEL, l'Allure Méca-Quartz 36 mm se distingue comme une véritable avancée stylistique pour la marque. S'inspirant du style vintage des années 70 tout en incarnant la modernité, cette montre sportive réinvente le design classique du chronographe Allure avec un nouveau boîtier, spécialement conçu pour accueillir le premier bracelet métallique intégré de Depancel.

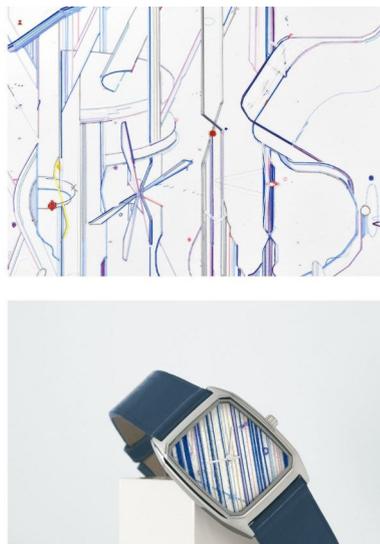
Alliant l'esthétique rétro à des lignes contemporaines, l'Allure Méca-quartz 36 mm rend hommage aux modèles emblématiques du passé tout en étant taillée pour les défis de la vie urbaine moderne. Parfaite pour ceux qui recherchent une montre sportive au style intemporel, elle s'intègre naturellement dans un univers dynamique, où le mouvement et l'élégance vont de pair. Ce modèle capte l'énergie de la ville et du sport avec une touche rétro-chic.



Associant le meilleur de l'horlogerie traditionnelle et de la recherche scientifique, Le principe d'un mouvement méca-quartz est d'allier la précision du quartz à la beauté de l'horlogerie traditionnelle grâce à un module de mouvement mécanique. La partie quartz va donner l'heure et le module mécanique va permettre le bon fonctionnement du chronographe. Le départ, l'arrêt et la remise à zéro du chronographe sont mécaniques. L'aiguille des secondes chrono va se déplacer presque comme un chronographe automatique, au 1/5ème de seconde. Une solution pertinente qui a été adoptée par les plus prestigieuses manufactures dans les années 70 et au début des années 80. DEPANCEL remet aujourd'hui à l'honneur cette combinaison de deux techniques dans son chronographe néo-vintage Allure.

<https://depancel.com>

## LAPS x KEITA MORI



En exclusivité avec la Galerie Catherine Putman, LAPS vous présente sa nouvelle collaboration de montre d'artiste réalisée par Keita Mori.

Né en 1981 à Hokkaido au Japon, Keita Mori vit et travaille à Paris. Après des études à la Tama University of Art (Tokyo), il s'installe en France en 2011 et complète sa formation à l'Université de Paris VIII en Master et à l'École Nationale Supérieure des Beaux-arts de Paris. Il y développe un travail singulier de dessin : exclusivement réalisé avec des fils de coton et soie, tendus et collés, sur papier ou directement sur les murs.

Ito no ito (traduit en français par « dessin de fil »), son exposition personnelle se tiendra à la Galerie Putman, 40 rue Quincampoix, 75004 Paris, jusqu'au 26 octobre 2024.

À l'occasion de cette exposition, Keita Mori a conçu et réalisé pour LAPS une série de 30 pièces uniques, dont les cadrans sont travaillés avec sa technique emblématique. Chaque montre est pensée comme une œuvre à part entière : signées et numérotées, elles sont accompagnées de leur certificat d'authenticité.

<https://www.laps.fr>

## PEQUIGNET : LA ROYALE TOURBILLON

PEQUIGNET présente son premier tourbillon volant, une prouesse horlogère, destiné aux amateurs de montres françaises de Haute Horlogerie, il est produit en série limitée à 24 exemplaires.

Cette montre intègre le quatrième mouvement « maison » de PEQUIGNET, basé sur le prestigieux Calibre Royal® et baptisé Calibre Royal® Tourbillon. Monté de manière traditionnelle à 6h, le tourbillon volant est conçu sans pont supérieur, donnant l'impression d'une cage en apesanteur, créant un effet visuel fascinant et hypnotique.

Ce tourbillon d'une minute, doté d'un balancier concentrique, dispose d'une cage en titane, un matériau délicat à travailler pour des composants aussi petits.

Ce mouvement s'expose au regard : il est visible côté cadran mais également côté fond. Entièrement décoré à la main, il laisse admirer ses finitions de haute volée : anglage, Côtes de Genève, perlage, cerclage, sablage ou encore étirage.

La Royale Tourbillon s'habille d'un boîtier en or rose de 44 mm, cadran "effet onde" bleu nuit, index et aiguilles en or rose, bracelet en alligator bleu.

[www.pequignet.com](http://www.pequignet.com)



## WE LOVE WATCHES 2024 : LE RENDEZ-VOUS DES TENDANCES HORLOGÈRES

L'événement horloger « We Love Watches », auquel France Horlogerie et nombre de ses membres participeront, signe sa deuxième édition dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris. C'est sous l'emblématique verrière de Voyage Samaritaine que les 75 maisons horlogères auront la joie de dévoiler leurs toutes dernières collections, le 12 octobre prochain.



We Love Watches est un événement pensé et créé par Ocarat.

*« Nous avons envie d'un événement plus accessible que les salons en Suisse, où chacun pourrait tester, analyser et échanger sur ses coups de cœur horlogers. Un rendez-vous entre passionnés et amateurs autour des dernières tendances, dans une ambiance chaleureuse. » Arnaud Poujade, cofondateur Ocarat.*

Parmi les marques présentes : Bouveret, Elgé, Herbelin, HGP, Jacques Bianchi Marseille, Kelton, Lip, MatWatches, Pierre Lannier, Restrepo, The Time Changer, Wolbrook, XRby, Yema, ...

<https://www.welovewatches.fr>



22, Avenue Franklin Roosevelt,

01 40 70 00 67

[www.francehorlogerie.com](http://www.francehorlogerie.com)

siret : 784 358 673 00035

code APE : 9411Z